

Marguerite Martin

Les marchés de l'indigo en France. Flux, acteurs, produits (XVII^e – XVIII^e siècles)

Résumé de la thèse

La thèse est organisée autour de l'étude d'une filière de production, commercialisation et utilisation d'un colorant tropical, l'indigo, principalement utilisé pour la teinture des étoffes de laine, coton, lin et soie. L'espace considéré est celui du royaume de France et de ses colonies, entre le milieu du XVII^e et la fin du XVIII^e siècle. Pendant cette période, la France devint le principal producteur et exportateur d'indigo pour l'Europe, à partir de sa colonie de Saint-Domingue (Haïti), où l'indigo était produit dans le cadre du système de la plantation esclavagiste. Au milieu du XVII^e siècle, la France commence à cultiver de l'indigo dans ses colonies antillaises, à en importer dans le royaume, et à autoriser officiellement les teinturiers à utiliser ce colorant en teinture. Le tournant du XVIII^e – XIX^e siècle marque une rupture majeure dans la géographie de la production et des échanges, avec la chute de la production à Saint-Domingue, l'indépendance de Haïti et l'émergence d'une nouvelle zone de production, le Bengale anglais.

Au début de cette thèse, un certain nombre de travaux avaient déjà été publiés sur la production en contexte colonial et, dans une moindre mesure, sur le commerce atlantique de l'indigo, principalement dans les empires anglais et espagnol, mais il n'existait pas de travail partant de la demande, qui identifie les besoins des teinturiers dans le secteur textile et remonte ensuite en amont pour comprendre comment se construit la filière. Il manquait également une étude approfondie de la filière dans l'empire français, ce qui menait à en sous-évaluer largement l'importance pour le XVIII^e siècle.

Ainsi l'objet de cette thèse était de penser comment s'articulait la filière française de l'indigo de Saint-Domingue avec les logiques globales du marché pour l'Europe, en comparaison avec les indigos produits dans d'autres régions, appartenant à d'autres empires. Après avoir montré que le territoire français est le lieu de réception et redistribution de l'indigo de Saint-Domingue pour l'Europe, qui de ce fait est saturé d'indigo de cette provenance, nous avons mis en évidence la place centrale de la France et de ses colonies dans

le marché européen et ensuite cherché à penser les conséquences de cette position centrale sur la demande intérieure du royaume, pour enfin, voir quelles conclusions il était possible, à partir de ce point de vue situé dans l'espace, de tirer plus généralement sur la structuration du marché européen.

En conséquence, nous nous sommes autorisés à jouer sur les échelles, en remontant jusqu'au XVI^e siècle, et en articulant l'analyse, centrée sur l'empire français, avec une réflexion aux échelles européenne, atlantique, et mondiale, lorsque cela s'imposait.

La recherche est partie d'une question : à partir de l'étude de l'indigo, que peut-on saisir de la façon dont se structurent les marchés d'approvisionnement en matières premières exotiques, pour l'industrie européenne à l'époque moderne ?

A partir du XVI^e siècle en effet, l'essor des échanges de longue distance a eu pour conséquence un recours croissant à des matières exotiques, qui ont contribué à profondément transformer certains secteurs de la production en Europe, en particulier le textile avec l'usage du coton, de la soie, des fourrures et cuirs d'Amérique et des colorants tropicaux.

Dans ce secteur, la finition des tissus est un lieu central d'innovation technique, tant pour l'application des couleurs, que pour l'adaptation des méthodes de teinture aux nouveaux colorants importés d'Asie et d'Amérique. La beauté et la solidité des couleurs est un élément décisif de choix des consommateurs, à un moment où les couleurs des vêtements s'éclaircissent, où les tissus se parent de touches de couleur, sont de plus en plus parsemés de rayures et motifs floraux. La production de tissus de qualité moyenne s'accroît, destinée à une clientèle urbaine plus réceptive aux modes, à mi-chemin entre les étoffes de luxe et les vêtements grossiers de basse qualité. Or, le secteur textile repose de plus en plus sur l'utilisation croissante de colorants exotiques.

Mais selon quelles modalités ? Quelles sont les conséquences de l'emploi de colorants tropicaux et de l'étirement des chaînes d'approvisionnement, via le commerce de longue distance, sur la production textile ? Plus généralement, comment se structurent ces marchés, dans le cas du commerce de longue distance ? En particulier, sur quelles bases peut se définir l'accord entre les utilisateurs et les producteurs, éloignés par la distance et séparés par une série d'intermédiaires marchands ? Comment est relayée l'information sur le type de produit recherché, et les possibilités de l'offre à s'y adapter ou à proposer des colorants nouveaux ?

Le choix de l'indigo se justifie car c'est un des colorants les plus utilisés en teinture : il permet d'obtenir les bleus, mais c'est aussi une base solide pour des verts, violets, gris, noirs

et blancs bleutés. L'Asie était le principal lieu où se fournissaient les Européens au XVI^e siècle, puis à partir du milieu du XVII^e siècle l'Amérique coloniale s'impose comme principale zone d'approvisionnement pour le marché européen.

Ce colorant est cher, a priori réservé à la teinture d'étoffes de belle qualité, par opposition aux bois de teinture exotique qui offrent une gamme de couleurs moins solides. Mais c'est aussi un bien qui n'est pas homogène : sa concentration en indigotine est très variable, de 20 à 90%, et s'il peut permettre d'obtenir des bleus clairs, vifs et brillants, il peut également parfois produire des bleus ternes et grisâtres moins recherchés. Ainsi, on pouvait se demander comment s'articulait cette diversité des qualités des indigos à la diversité des qualités des étoffes, et comment la première suivait (ou non) l'élargissement des gammes de qualité de la seconde.

Les qualités différentes d'indigo sont distinguées sur la base du critère de la provenance géographique, renvoyant à différentes zones de production : en particulier au XVIII^e siècle, le Guatemala, Saint-Domingue, la Caroline du sud, et partant à divers empires coloniaux : espagnol, français, anglais. Ainsi, il fallait également essayer de comprendre comment s'articulent des filières de redistribution structurées par empire colonial (avec potentiellement des marchés captifs / des marchés concurrentiels), et des usages potentiellement différenciés en fonction des qualités des colorants. Tout ceci, en prenant bien en compte le fait que l'indigo est un produit mal connu au début du XVI^e siècle, et donc que le marché se construit et se reconfigure peu à peu en même temps que s'approfondissent les savoirs sur le colorant bleu.

La première partie propose une évaluation de l'état de la demande pour l'indigo et son évolution entre le milieu du XVII^e siècle et la fin du XVIII^e siècle en France.

Elle commence (chapitre 1) par une présentation des nombreux usages auxquels l'indigo est employé, pour la coloration de différents supports : principalement la teinture des étoffes, la blanchisserie et dans une moindre mesure la peinture, permettant d'obtenir des bleus mais aussi des gris, noirs, verts, violets et blancs bleutés. Selon les secteurs, l'indigo apparaît alors tantôt comme le produit préféré, tantôt comme un substitut imparfait, tantôt comme un produit relativement annexe, par comparaison avec d'autres colorants permettant d'obtenir des résultats similaires, comme par exemple le pastel, pour la teinture des laines, ou le bleu de Prusse, en peinture.

Ensuite, l'étude se focalise dans les chapitres suivants sur le secteur qui est le plus consommateur d'indigo, le secteur de la teinture.

Le chapitre 2 montre comment se diffusent les techniques d'application de l'indigo : d'abord sur les soies et les cotons, au cours de l'époque médiévale, puis à partir du XVI^e siècle sur les laines : c'est à ce moment que le marché pour l'indigo connaît une expansion décisive. Au XVIII^e siècle, les techniques d'application se diversifient ensuite, avec l'essor de la teinture à la réserve sur le coton puis de la production des toiles imprimées, accompagnant le développement du secteur de production des cotonnades en Europe.

La demande pour l'indigo suppose la maîtrise de techniques d'application de la couleur, et dépend de leur évolution et diversification. Mais elle dépend aussi des réglementations en vigueur : autorisation, interdiction, délimitation stricte des champs d'application du colorant en fonction des fibres et des qualités des étoffes. Le chapitre 3 est donc consacré à l'analyse du dispositif normatif d'utilisation des différentes drogues colorantes, pour y préciser la place de l'indigo : l'ordre réglementaire réserve l'indigo aux teinturiers de la draperie bon teint, des soies et des toiles. Il précise la chronologie, montrant comment dès 1669, l'emploi sans limites d'indigo est autorisé dans la teinture des soies et des fils de lin et de coton. Il est interdit dans la teinture des laines « petit teint » (c'est-à-dire de basse qualité) et autorisé en quantité limitée dans la teinture des laines « bon teint » (c'est-à-dire de qualité supérieure). Il faut attendre 1737 pour que l'emploi sans limites d'indigo dans la draperie bon teint soit autorisé. Son emploi, en revanche, n'est jamais autorisé dans la teinture des laines de petit teint. Cette évolution correspond à la fois à des considérations d'ordre technique (maîtrise des techniques de teinture), politique (protection du secteur du pastel, important dans la région du Languedoc, mais en déclin à la fin du XVII^e siècle, puis encouragement de l'expansion des cultures commerciales aux Antilles) et économique (préservation des recettes fiscales de l'Etat, prélevées sur l'exportation du pastel puis sur l'importation et la réexportation de l'indigo). Peu à peu, se met en place, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, un espace de discussion sur la couleur mobilisant des acteurs variés : Bureau du commerce, inspection des manufactures, Ministère de la Marine, Académie des Sciences, manufacturiers, teinturiers, planteurs des colonies, autour du personnage central de l'inspecteur général des teintures.

Le dernier chapitre montre enfin que l'ordre réglementaire qui réserve l'indigo aux teinturiers de la draperie bon teint, des soies et des toiles, est cependant largement débordé par les usages, témoignant d'une diffusion de l'emploi du colorant auprès d'autres utilisateurs et pour teindre des étoffes de moindre qualité. Ainsi, si l'indigo est très utilisé dans les régions

de la grande draperie, comme à Sedan, ou en Normandie, pour produire de belles étoffes de luxe aux couleurs foncées et brillantes, il est aussi employé (dans de moindres proportions) pour des étoffes de qualité intermédiaire, voire basse.

La deuxième partie envisage ensuite l'étude du marché en partant de la production et de la commercialisation de l'indigo : il s'agit de montrer comment, à partir de la fin du XVII^e siècle, la France devient une interface majeure de réception et redistribution du colorant bleu en Europe, vers la Méditerranée et le Nord, grâce à l'essor de la production d'indigo à Saint-Domingue qui devient le principal producteur d'indigo pour l'Europe.

Le premier chapitre replace dans un contexte global et sur le long terme cette évolution, en rappelant comment, au début du XVII^e siècle, l'espace antillais est devenu un nouvel espace de production de l'indigo pour l'Europe, contribuant progressivement à un déplacement des principales zones d'approvisionnement de l'Asie (l'Inde ayant, jusqu'au milieu du XVII^e siècle, été une zone très fréquentée par les grandes compagnies commerciales pour ce produit) vers l'Amérique et en replaçant l'essor de la production à Saint-Domingue dans le contexte général de l'évolution de la production d'indigo aux Antilles.

Le second chapitre montre comment, à partir des années 1680, Saint-Domingue devient le principal fournisseur d'indigo pour l'Europe. Nous proposons ici une réévaluation, à partir des données du Bureau de la Balance du commerce, des quantités importées dans les ports du royaume de France et un examen attentif des causes probables de cette nouvelle importance acquise par Saint-Domingue : en premier lieu, une certaine supériorité technique dans la fabrication, ensuite, le décalage chronologique dans la mise en valeur de l'espace par rapport à la Guadeloupe et la Martinique, plus tardive, à un moment où les prix de l'indigo incitent à investir dans cette culture, enfin, le rôle possible des autorités locales et métropolitaines dans l'encouragement de la production d'indigo. Ces évolutions sont ensuite mises en rapport avec l'évolution globale de la production aux Antilles (comparaison avec la situation de la Jamaïque) et des importations mondiales vers l'Europe (état du commerce en Inde) ainsi qu'avec l'évolution de la demande pour l'industrie textile européenne.

Le troisième chapitre se place au niveau des grands ports du royaume et montre comment fonctionne l'interface de réception/redistribution au XVIII^e siècle en identifiant les structures et en expliquant les dynamiques. On commence par rappeler qu'au XVIII^e siècle,

Saint-Domingue reste la principale des colonies françaises à produire de l'indigo. La circulation des indigos de Saint-Domingue dans l'espace atlantique est à la fois guidée par la logique de l'Exclusif colonial et en même temps, en transgresse les frontières. L'évolution des quantités importées dans le royaume, très liée au contexte géopolitique (guerres de Succession d'Autriche, de Sept ans, d'indépendance américaine), doit cependant s'expliquer autrement à partir de 1770 : nous montrons ainsi que la multiplication de nouvelles zones de production pour l'Europe, la hausse de la production à Saint-Domingue, la hausse des prix du colorant attestent de l'essor de la production textile européenne (ou peut-être, d'une nouvelle mode du bleu ?), que les producteurs d'indigo peinent à suivre. Saint-Domingue, cependant, n'est plus en mesure de répondre à cette demande : l'ensemble des terres est occupé, la production décline, avant même que la France ne perde Haïti en 1804, du fait de maladies qui affectent les indigotiers et de l'épuisement des sols. Cependant, à la fin de l'Ancien Régime, les importations françaises restent élevées et le littoral français conserve son rôle de redistribution des flux.

Le dernier chapitre montre comment des territoires de l'échange différenciés se dessinent sur le littoral, en fonction de l'articulation de chaque port du royaume avec des aires de redistribution intérieure, méditerranéenne et européenne distinctes : Marseille, porte vers la Méditerranée, Bordeaux, Nantes, La Rochelle, centres de réexportation vers le reste de l'Europe et l'intérieur du royaume, Rouen, place d'importance d'utilisation du colorant pour la teinture des laines, des cotons et des lins.

La troisième partie est consacrée aux acteurs du commerce et à la façon dont ils se repèrent sur le marché. Pour cela, nous avons choisi de nous situer en un point précis de la chaîne : les ports du littoral français, et de sélectionner différents fonds privés de négociants, couplés avec d'autres types de sources, afin comprendre la façon dont les grands négociants peuvent percevoir et comment ils peuvent agir sur le marché européen et atlantique, à partir du lieu où ils sont établis. En effet, même si la circulation de l'information reste lente et limitée, ce sont eux, par leur réseau épistolaire étendu, qui sont les plus à même d'avoir une vision globale du marché de l'indigo : Comment se représentent-ils les circulations des indigos ? Pensent-ils ces circulations selon des logiques de marché ? Quelles représentations organisent et structurent leurs actions ? À partir de leur position située, que saisissent-ils des dynamiques à l'échelle régionale, nationale, impériale voire mondiale ? Qu'est-ce donc, pour

les acteurs, que les marchés de l'indigo ?

Le premier chapitre est consacré à l'étude de la structure du marché : nous mettons en évidence l'existence d'un petit nombre d'acteurs contrôlant une grande partie des transactions sur l'indigo dans les ports du littoral français et les diverses façons dont leur pouvoir de marché contribue à organiser les échanges, sur un marché caractérisé par l'instabilité des arrivages en provenance des Antilles. Bien que les prix servent de signaux pour la prise de décision, les volumes stockés dans les ports et les anticipations des résultats des récoltes gouvernent en grande partie les choix des acteurs. Dans le même temps, une multitude de petits acteurs continue à réaliser des transactions sur l'indigo, mais pour des volumes bien inférieurs.

Le deuxième chapitre met en évidence la diversité des opérations commerciales qui sous-tendent les transactions concrètes réalisées dans les ports : les négociants, en effet, inscrivent les achats et ventes qu'ils effectuent sur les places de commerce dans le cadre de stratégies de déplacement des marchandises d'un lieu à l'autre pour répondre à des commandes ou bénéficier de différentiels de prix. La diversité de ces opérations commerciales peut être interprétée comme un moyen de répartir les risques de l'activité marchande, et induit un rapport différent au produit en fonction de chacune d'elles.

Dans le troisième chapitre, nous montrons que les négociants construisent, grâce à la confrontation des informations qui leur parviennent via les correspondances, une image précise de la structure du marché et de ses dynamiques, dont la fiabilité dépend largement de leur insertion dans le groupe des négociants de leur ville et dans les réseaux marchands d'Europe et du monde atlantique.

La quatrième partie aborde enfin la question de la qualité des indigos et de son rôle dans la structuration des marchés pour l'Europe. Il s'agit ici de savoir comment la grande variabilité de concentration en colorant dans les blocs d'indigo contribue (ou pas) à structurer le marché : est-ce une simple source d'incertitude, palliée par divers dispositifs (recours à des experts, à un réseau fiable de négociants, certification institutionnelle de la qualité), est-elle suffisamment déterminante pour induire une segmentation des marchés en fonction des usages auxquels chaque qualité serait destinée ? Si oui, sur quels critères les acteurs se rejoignent-ils pour construire un cadre commun de référence à partir duquel ajuster les préférences des utilisateurs et les capacités de production des planteurs ? Quel rôle joue alors

le critère de la provenance géographique, qui sert à distinguer les indigos sur les marchés ? Est-ce un indicateur fiable de qualité ? Comment s'articulent la relative segmentation des marchés en fonction des empires coloniaux et la possible segmentation des marchés en fonction des qualités des colorants ? Après avoir travaillé principalement sur l'indigo de Saint-Domingue, nous élargissons donc l'étude en prenant en compte ici les indigos d'autres provenances qui étaient également commercialisés en Europe au XVIII^e siècle, en particulier l'indigo du Guatemala et de Caroline.

Le premier chapitre part de l'étude des transactions concrètes nouées sur les marchés : nous montrons que la qualité variable des indigos est une source d'incertitude dans le commerce, mais que le recours aux classifications commerciales, à des experts ou à des normes réglementaires permet de pallier partiellement cette incertitude.

Le deuxième chapitre montre comment se construit l'accord sur le produit entre des utilisateurs qui recherchent des effets précis de coloration, des négociants dont les repères sont principalement les classifications commerciales et des planteurs pour lesquels la rentabilité de leur exploitation est la principale motivation à produire de beaux indigos. En particulier, une distinction se dessine entre des indigos de qualité supérieure, donnant de beaux bleus lumineux mais légers et des indigos de qualité commune, permettant d'obtenir des bleus moins lumineux mais tout aussi profonds, qui permettent de fournir une base solide, en particulier, pour obtenir ensuite des noirs, des gris, des verts ou des violets ou de teindre des tissus de qualité moyenne. Les indigos de plus basse qualité trouvent néanmoins preneur, probablement pour foncer les tissus et teindre les étoffes les moins recherchées. Sans que cela soit systématique, cette distinction rencontre une hiérarchie établie entre l'indigo du Guatemala, l'indigo de Saint-Domingue et l'indigo de Caroline au XVIII^e siècle (du plus cher au moins coûteux). Il n'y a cependant pas de segmentation claire sur le marché : en l'absence de critères décisifs permettant de définir très clairement les qualités recherchées, vendeurs et acheteurs ajustent par tâtonnements les qualités offertes et demandées, et s'appuient encore sur les critères du toucher, de la vue, de l'expérience directe en teinture pour vérifier que le produit correspond bien à ce qu'ils recherchent.

Le dernier chapitre examine ensuite concrètement comment les différentes variétés d'indigo sont positionnées sur les marchés et comment les acteurs pensent eux-mêmes le positionnement de l'indigo qu'ils vendent sur le marché intérieur et européen, à partir d'une comparaison entre l'indigo du Guatemala, de Saint-Domingue et de Caroline. Nous montrons en particulier que préserver la réputation de l'indigo de Saint-Domingue est resté un souci

constant au cours du XVIII^e siècle, pour préserver les acheteurs de la fraude mais aussi garantir des débouchés à la production des Antilles, ce qui venait rencontrer les intérêts communs des grands négociants des ports et de l'Etat, la puissance commerciale étant un des signes de la puissance du royaume. Ainsi, le souci de préservation de la réputation de l'indigo de Saint-Domingue indique que celui-ci était identifié sur les marchés européens comme correspondant à un degré de qualité précis, distinct d'indigos d'autres provenances. Il s'agit, cependant, d'un colorant relativement universel : « la qualité commune », la plus courante sur les marchés européens.